

Chers Adhérents,

Depuis 2 mois l'actualité du lac marin s'est accélérée : arrêté préfectoral, communiqués du maire de Soorts-Hossegor dans la presse, à la radio et la télévision, réunion publique de la SPSH, communiqués du SIVOM Côte Sud et transfert annoncé de sa compétence vers MACS. Une importante activité qui va se poursuivre et mobiliser encore les équipes concernées de notre association. Sans attendre notre prochaine gazette qui vous rendra compte des derniers déroulements, vous trouverez ci-après quelques rappels et repères utiles.

L'équipe Communication

### Transfert de la compétence du [SIVOM](#)

Dans le cadre de la loi MAPTAM (loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles), la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) devient une compétence obligatoire des EPCI, communautés de communes ou d'agglomérations. En conséquence le SIVOM Côte Sud sera dissous et sa compétence transférée à MACS le 1<sup>er</sup> janvier 2018 au sein d'une commission (ayant la compétence port et lac) présidée par Patrick Laclédère (maire de Capbreton). Au cours de la réunion publique du 3 novembre, celui-ci s'est prononcé pour une implication de la SPSH dans cette commission.



### Réunion publique SPSH du 3 novembre 2017

Le [journal Sud Ouest](#) et le Journal des Propriétaires de la Côte Sud des Landes en ont rendu compte abondamment dans leurs colonnes et vous avez été nombreux à y participer et à vous exprimer. Un compte-rendu détaillé figurera dans la prochaine gazette.

Dans la même période, la SPSH a écrit au président du SIVOM pour dénoncer le manque de concertation dans l'élaboration du nouveau projet de désensablement du lac et en avoir communication. La même démarche ayant été entreprise par la SEPANSO, nos deux associations ont été reçues par le SIVOM le 27 novembre pour leur présenter le projet qui va être soumis à enquête publique du 12 décembre 2017 au 11 janvier 2018.



### Réunion publique le 12 décembre 2017

Dans le cadre de l'enquête publique, le SIVOM organise une réunion publique de présentation du projet au trinquet de Soorts-Hossegor à 17h30 ([cliquer ici](#)).